



Élections européennes : Manifeste pour 2024-2029

**FÉDÉRATION NATIONALE
ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES**



Pour une Europe agricole et forestière durable : reconnaître le rôle essentiel des ETARF

Ces derniers mois nous ont rappelé combien les questions agricoles et forestières nationales sont intrinsèquement liées aux politiques européennes et en particulier à la PAC. Les mobilisations exceptionnelles du monde agricole demandaient une simplification des normes et un arrêt de la surtransposition française

– en particulier des BCAE –, une mise en cohérence des politiques environnementales, une meilleure rémunération pour faire face notamment à l'augmentation des coûts, et enfin une stratégie en matière de transmission des exploitations aux générations futures.

Les Entrepreneurs des Territoires, partenaires historiques des agriculteurs et acteurs incontournables de l'agriculture et de la forêt française, ont pris une part active dans ces revendications, en appelant le premier ministre à prendre des mesures d'urgence.

Ces mesures comme les 11 propositions que la FNEDT porte dans ce manifeste, constituent des préalables indispensables à la souveraineté agricole et forestière française et européenne, à l'instauration de pratiques durables et à la protection du vivant, ainsi qu'à la compétitivité et à la pérennité des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) et en conséquence des exploitants agricoles.

En Europe, ce sont 150 000 ETARF, qui interviennent au quotidien auprès des agriculteurs comme des collectivités, pour faire vivre les 156 millions d'hectares de terres agricoles et les 37,5 millions d'hectares de forêt. La France à elle seule en compte 22 000 ; TPE et PME participant de la vie économique en ruralité et employant près de 150 000 actifs. En France, elles accompagnent plus de 60 % des agriculteurs et réalisent en forêt 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation. Elles sont ainsi les acteurs des nécessaires transitions écologique et énergétique.

Alors même que nos entreprises sont confrontées à l'inflation du coût des agroéquipements et à un manque d'équité en matière de financements, de subventions et d'aides à l'investissement, elles subissent de plein fouet les aléas climatiques qui impactent leur trésorerie et mettent en péril leur survie. Dans ce contexte instable, il est urgent de revoir les calendriers de travaux régis par la BCAE8 afin de prendre en compte les disparités des territoires, et faire bénéficier tous les acteurs de la filière agricole des mêmes conditions de travail. Enfin, prestataires de services, elles sont de plus en plus la variable d'ajustement des trésoreries de leurs clients agriculteurs, eux-mêmes dépendants des versements des aides PAC et des aléas climatiques.

C'est dans cet esprit volontaire de co-construction d'une Europe agricole et forestière durable que la FNEDT appelle à conjuguer les forces de tous les professionnels des filières pour le mandat 2024-2029.

Philippe Largeau
Président

Le bureau national de la FNEDT

Frédéric Jan

Martine Perrin

Fernando Da Costa

Michel Letourneur

Florence Reynaud

Michel Bazin

Pascal Gendrier

Franck Bellessort

Bernard Sanchez

Séverine Tron

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation représentative des entreprises des travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF). Créée en 1922, la Fédération rassemble un réseau de syndicats départementaux et interdépartementaux, et 12 unions régionales.

Acteurs clés dans les territoires, les 22 000 entreprises de travaux emploient 147 000 actifs permanents et occasionnels pour un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros.

LES PRIORITÉS DES ETARF POUR LE MANDAT 2024-2029

1. Adapter les critères de la PAC aux défis territoriaux face au changement climatique

Réviser le cadre des conditionnalités de la BCAA 8 afin de répondre aux enjeux de la protection des éléments favorables à la biodiversité à l'échelle des espaces naturels.

2. Simplifier le cadre juridique des activités des ETARF

Soutenir la compétitivité des ETARF en leur offrant un cadre simple et accessible ; lutter contre les surtranspositions des normes européennes causant des écarts de réglementation, de compétitivité et de la complexité, générant des charges administratives supplémentaires ; stopper l'inflation de normes environnementales.

3. Faciliter la transmission-reprise d'entreprise

Encourager et soutenir la transmission d'entreprise par l'invitation des Etats à favoriser la reprise par des allègements et exonérations fiscales spécifiques, des simplifications administratives pour le changement de statut, accompagner les chefs d'entreprise dès 55 ans pour anticiper leur départ à la retraite.

4. Développer l'esprit d'entreprendre/d'intraprendre

Inscrire le développement de l'esprit entrepreneurial/intrapreneurial dans la formation professionnelle initiale et continue en favorisant le rapprochement des mondes économique et éducatif ; proposer des mesures incitatives aux TPE-PME favorisant le déploiement des programmes Erasmus+ des jeunes en formation agricole et forestière.

5. Promouvoir des filières agricoles et forestières intelligentes et durables

Par l'utilisation de l'agriculture de précision, de la robotique, de l'intelligence artificielle et de l'agroécologie afin de soutenir une production durable et la souveraineté européenne tout en investissant dans la décarbonation des travaux.

6. Stratégie européenne bas carbone pour l'agriculture et la forêt

Soutenir via des financements des investissements verts, favoriser la résilience des systèmes et l'économie circulaire par l'usage optimisé d'engrais biosourcés ou RENURE ; favoriser l'autonomie locale notamment par le développement d'unités de méthanisation tenant compte de la cohérence des ressources ; améliorer l'interconnexion européenne des réseaux de distribution d'énergie à faible empreinte environnementale ; soutenir le développement du bois énergie.

7. Encadrer l'usage des produits phytopharmaceutiques

Poursuivre la démarche de professionnalisation de l'application des produits phytopharmaceutiques afin de protéger la santé humaine, la biodiversité et les sols.

8. Lutter contre la fraude au travail détaché et le dumping social

S'opposer à la création d'un permis européen « T » pour la conduite d'engins agricoles ; s'attaquer au travail illégal sous toutes ses formes dont le travail dissimulé des fournisseurs de main d'œuvre (aviculture, viticulture).

9. Garantir la sécurité des équipements et des données

Renforcer la stratégie de sécurité intérieure européenne des équipements connectés (type guidage par satellite) afin de démanteler les filières de recel ; clarifier le cadre de la propriété des données pour valoriser la data collectée ; créer une politique volontariste de défense et de la protection des données afin de protéger la souveraineté européenne de l'agriculture et de l'alimentation dans un contexte technologique et géopolitique complexe.

10. Attractivité des filières : campagne auprès des jeunes

Concevoir un grand programme de sensibilisation aux atouts des métiers de l'agriculture et de la forêt valorisant leur impact sociétal et environnemental, ainsi que les opportunités de carrière alliant technologie et transition écologique.

11. Adopter une démarche volontariste en faveur de la forêt

Assurer un financement à long terme du renouvellement forestier ; accompagner les investissements pour l'équipement des entreprises de travaux forestiers ; développer la prévention et la lutte contre les risques en forêt tels que les incendies et les maladies ; éduquer les citoyens sur les enjeux des travaux en forêt associés à la gestion forestière ; faire reconnaître la sylviculture et l'exploitation comme leviers incontournables de protection et de régénération du vivant, de lutte contre le changement climatique et de réponse aux besoins humains.

Le réseau de la FNEDT

Syndicats départementaux et interdépartementaux • Président / Présidente

EDT Aisne (02)

M. Gérard Maréchal

EDT Allier (03)

M. Franck Monce

EDT Aube (10)

M. Nicolas Jobard

EDT Aveyron (12)

M. Joël Guibert

EDT Calvados (14)

M. Didier Cairon

EDT Cantal (15)

M. Patrice Peyrissac

EDT Charente (16)

M. Pascal Faurie

EDT Charente-Maritime (17)

M. Alexandre Villain

EDT Cher (18)

M. Arnaud de Gourcuff

EDT Cotes-d'Armor (22)

M^{me} Karen Lechevestrier

EDT Finistère (29)

M. Sylvain Kerivel

EDT Gard (30)

M. Stéphan Picas

EDT Haute-Garonne (31)

M. Jean-Marc Moumin

EDT Gers (32)

M. Patrice Mathieu

EDT Gironde (33)

M. Benjamin Banton

EDT Hérault (34)

M. Michel Roger

EDT Ille-et-Vilaine (35)

M. Julien Savouré

EDT Indre-et-Loire (37)

M. Pierre David

EDT Isère (38)

M. Maël Dallay

EDT Landes (40)

M. Didier Tastet

EDT Loir-et-Cher (41)

M. Serge Renault

EDT Loire-Atlantique (44)

M^{me} Marie-Annick Robert

EDT Loiret (45)

M. Gérard Van Dorp

EDT Lot (46)

M. Serge Canal

EDT Lot-et-Garonne (47)

M. Benjamin Kozub et

M. Mickaël Lannelongue

EDT Lozère (48)

M. Yannick Herrle

EDT Maine-et-Loire (49)

M. Fabien Cadeau

EDT Manche (50)

M^{me} Elodie Dorleans

EDT Mayenne (53)

M. David Lecomte

EDT Morbihan (56)

M. Frédéric Jan

EDT Oise (60)

M. Didier Ledent

EDT Orne (61)

M. Lionel Aubine

EDT Puy-de-Dôme (63)

M. Eric Alexandre

EDT Pyrénées-Atlantiques (64)

M^{me} Catherine Le Banner

EDT Hautes-Pyrénées (65)

M. Emeric Laureys

EDT Bas-Rhin (67)

M. Bernard Diss

EDT Haut-Rhin (68)

M. Claude Gretter

EDT Sarthe (72)

M. Michel Leveille

EDT Somme (80)

M. Jean-Paul Dumont

EDT Tarn (81)

M. Michel Bonhomme

EDT Tarn-et-Garonne (82)

M. Xavier Ambal

EDT Vendée (85)

M. Patrick Bretin

EDT Ain, Rhône (01, 69)

M. Sébastien Georges

EDT Drôme, Ardèche (07, 26)

M. Stéphane Blard

EDT Marne, Ardennes (08, 51)

M. Christian Lémery

EDT Aude, Pyrénées Orientales (11, 66)

M. Henri Blanc

EDT Limousin (19, 23, 87)

M. Mickaël Bacle

EDT Eure, Seine-Maritime (27, 76)

M. Baptiste Baril

EDT Loire, Haute-Loire (42, 43)

M. Philippe Monplot

EDT Lorraine (54, 55, 57, 88)

M. Robert Dieudonné

EDT Nord, Pas-de-Calais (59, 62)

M. Jean-Marie Lemaire

EDT Savoie, Haute-Savoie (73, 74)

M. François Roulet

EDT Poitou (79, 86)

M. Eric Retailleau

Associations ETF • membres des unions régionales

ETF Centre Val de Loire

Président :

M. Pierre Baron

Délégué régional :

M. Antoine Hubert

ETF Grand Est

Présidente :

M^{me} Catherine Letang

Délégué régional :

M. Christophe Schilt

ETF Nouvelle Aquitaine

Président :

M. Steve Cazorro

Délégué régional :

M. Sébastien Gourdet

ETF Occitanie

Présidente :

M^{me} Nathalie Valade Moreau

Délégué régional :

M. Randy Rèbre

GSETF Alsace

Président :

M. Nicolas Bernhart

Unions régionales

EDT Auvergne Rhône-Alpes

Présidente :

M^{me} Florence Reynaud

EDT Bourgogne Franche-Comté

Président :

M. Fernando Da Costa

Déléguée régionale :

M^{me} Marielle
Godillot-Alévêque

EDT Bretagne

Président : M. Frédéric Jan

Délégué régional :

M. Jean-Marc Leroux

EDT Centre Val de Loire

Président :

M. Pascal Gendrier

Délégué régional :

M. Antoine Hubert

EDT Grand-Est

Président :

M. Robert Dieudonné

EDT Hauts-de-France

Président :

M. Gérard Maréchal

Déléguée régionale :

M^{me} Marine Dambrière

Animatrice régionale :

M^{me} Juliette Libert

EDT Ile-de-France

Président :

M. Frédéric Bouche

Déléguée régionale :

M^{me} Marion Varoqueaux

EDT Normandie

Co-Présidents :

MM. Michel Letourneur
et Baptiste Baril

Délégué régional :

M. Freddy Préal

EDT Nouvelle Aquitaine

Président :

M. Philippe Largeau

Délégué régional :

M. Sébastien Gourdet

Chargés de mission :

M. Vincent Lechevalier et
M^{me} Jacqueline Da Silva

EDT Occitanie

Président :

M. Bernard Sanchez

Déléguée régionale :

M^{me} Laetitia Gombert

EDT PACA

Président :

M. Olivier Augier

EDT Pays-de-Loire

Président :

M. Laurent Menanteau

Délégué régional :

M. Mathieu Ghislain

Contact : Christian de Barrin, Directeur général • c-debarrin@e-d-t.org

Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires

44 rue d'Alésia, 75014 Paris - 01 53 91 44 80 - www.fnedt.org



FNEDT